

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mai 2024

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mai à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le quatorze mai deux mille vingt-quatre, s'est rassemblé en salle des Mariages et du Conseil sous la présidence de Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

ACTUALISATION DU
PLAN
PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT
(PPI) DE LA VILLE
DES LILAS (2022 /
2025)

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Nathalie BETEMPS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL, Martin DOUXAMI, Alice CANABATE, Nancy AGUILERA TORRES, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Moussou NIANG, Malika DJERBOUA par Nathalie BETEMPS, Patrick CARROUER par Valérie LEBAS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Delphine PUPIER par Martin DOUXAMI, Simon BERNSTEIN par Christophe PAQUIS, Mathias GCOLDBERG par Nancy AGUILERA TORRES, Vincent DURAND par Frédérique SARRE..

ABSENTS : Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG.

SECRETAIRE : Lisa YAHIAOUI

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024

OBJET : ACTUALISATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) DE LA VILLE DES LILAS (2022 / 2025)

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.5111-1 et L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°24-22 en date du 30 mars 2022 adoptant le PPI 2022 / 2025,

VU la délibération n°02-24 en date du 31 janvier 2024 donnant acte du débat d'orientation budgétaire,

VU la délibération n°22-24 en date du 13 mars approuvant le budget 2024,

Considérant que la faisabilité de cette programmation pluriannuelle a été étudiée :

- d'une part, au regard des priorités fixées par l'équipe municipale, des calendriers opérationnels des projets et de la capacité financière à les porter.
- d'autre part, de la possibilité de cofinancements des partenaires institutionnels,

Considérant que le Conseil municipal réuni le 30 mars 2022 avait pris acte de la nécessité d'actualiser le PPI selon les données nouvelles qui viendraient à s'imposer à la Ville et, qu'à ce titre, le principe d'une actualisation régulière avait donc été posé pour adapter le PPI de la Ville,

Considérant l'effort mené par la ville des Lilas en direction de l'aménagement, de la construction et de la transformation écologique en :

- limitant les dépenses d'énergies,
- en favorisant les énergies propres,
- en développant la mobilité partagée,
- en étendant les surfaces renaturées et plantations,
- en gérant au mieux les eaux de pluie
- et de, façon générale, mieux s'adapter encore au changement climatique.

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

ARTICLE 1 : approuve le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé de la ville des Lilas, pour la période 2022 / 2025 tel qu'il figure, ci-dessous :

En synthèse :

	2022	2023	2024	2025	TOTAL Dépenses
PATRIMOINE -EQUIPEMENTS	1 919 597,00	4 881 669,99	2 080 000,00	1 199 000,00	10 080 266,99
ESPACES PUBLICS-Biodiversité-DD (hors énergie)	3 189 722,59	3 826 000,00	4 867 120,22	4 211 650,21	16 094 493,02
Autres actions Développement durable	126 000,00	63 000,00	189 000,00	105 000,00	483 000,00
Projet Lucie Aubrac	200 040,00	112 745,00	2 323 476,00	1 733 634,00	4 369 895,00
Projet du Fort	0,00	0,00	55 000,00	223 100,00	278 100,00
Petites acquisitions foncières	16 619,00	180,00	299 400,00	100 300,00	416 499,00
DSI + crédits d'équipements	750 000,00	1 716 158,85	780 000,00	985 000,00	4 231 158,85
TOTAL GENERAL	6 201 978,59	10 599 753,84	10 593 996,22	8 557 684,21	35 953 412,86

En programmation annuelle :**En 2022 :**

BATIMENTS ET RENOVATION ENERGETIQUE	Rénovation du gymnase Liberté (1 ^{ère} phase) Remplacement du grill et confortation de la charpente du TGC (travaux d'urgence) Reconstitution et création de courts de tennis et de padel en lien avec l'opération de géothermie (1 ^{ère} phase) MOE réfection des sols et tribunes/vestiaires du gymnase Rabeyrolles
ESPACES PUBLICS / MOBILITE / BIODIVERSITE	MOE de la requalification des abords des stations Mairie des Lilas et Serge Gainsbourg Adoption du Plan vélo Enfouissement des réseaux (Sipperec) Rénovation du terrain de proximité Schuman 2 ^{ème} phase de l'aménagement de l'îlot rue de Paris / rue des Bruyères Plantation du « bois des Lilas (suspendu suite à l'alerte de l'IGC)
ABORDS DU PARC LUCIE AUBRAC	Suivi des études de MOE pour la relocalisation des services municipaux et de l'Atelier pour la typographie et l'estampe <i>Organisation du transfert de l'opération d'aménagement des abords du parc Lucie Aubrac à Est Ensemble.</i>

En 2023 :

BATIMENTS ET RENOVATION ENERGETIQUE	Rénovation du gymnase Liberté (2 ^{ème} phase) Travaux de réhabilitation du gymnase Rabeyrolles Reconstitution et création du court de tennis couvert et de padels en lien avec l'opération de géothermie (2 ^{ème} phase) Rénovation de l'école primaire de Romain Rolland (isolation énergétique des murs/toiture, des huisseries, des toilettes, lave-main...) Rénovation du Centre municipal de santé (MOE) Travaux d'accessibilité aux PMR Changement des huisseries de la crèche Maya Angelou.
ESPACES PUBLICS / MOBILITE / BIODIVERSITE	Aménagements des abords de la station Mairie des Lilas. Réfection de l'allée Jean Monnet Renaturation de la cour de l'école Madeleine Riffaud (cour oasis) <i>Plantations d'arbres Est Ensemble</i> Modernisation de l'éclairage public pour une meilleure maîtrise et des économies d'énergie. Achat de VAE pour le personnel communal
ABORDS DU PARC LUCIE AUBRAC	Relocalisation des services municipaux et de l'Atelier pour la typographie et l'estampe (MOE) Signature du Traité de concession d'aménagement avec la SPL Ensemble en janvier 2023 Lancement de la consultation AMO Plan Guide et équipement – aménagement durable Lancement de la modification du PLUi

En 2024 :

BATIMENTS ET RENOVATION ENERGETIQUE	Rénovation du colombarium du cimetière Rénovation du Centre municipal de santé (1 ^{ère} phase) AMO Programmiste Gymnase du Fort Démolition du site insalubre 3, rue d'Anglemont Requalification du hall d'accueil de la Mairie Aménagement des locaux Mairie 3, rue Esther Cuvier Livraison de la halle Jaurès rénovée pour l'accueil de l'atelier de la Typographie
ESPACES PUBLICS / MOBILITE / BIODIVERSITE	Aménagement des abords de la station Serge Gainsbourg (1 ^{ère} phase) et prolongement du boulevard Liberté et av. des Combattants en Afrique du Nord (piste cyclable) Changement des mâts d'éclairage du terrain d'honneur du parc des sports Marie Marvaingt <i>Aménagement de l'avenue du Président Schuman par Est Ensemble (Grand chemin)</i> Renaturation de la cour d'école Wladec Rousseau (1 ^{ère} phase). Rénovation du terrain de basket des Sentes. BP participatif <i>Plantations d'arbres Est Ensemble</i>
ABORDS DU PARC LUCIE AUBRAC	Lancement MOE pour les équipements (crèche et équipement associatif) Consultation et Choix du / des promoteurs Accord promoteur(s) ou protocole foncier

En 2025 :

BATIMENTS ET RENOVATION ENERGETIQUE	Rénovation du Centre municipal de santé (2 ^{ème} phase) Reconstitution et création de courts de tennis et de padels en lien avec l'opération de géothermie (3 ^{ème} phase – réfection du dernier terrain) Travaux du CTM – relocalisation des services – Projet Lucie Aubrac Peinture de la toiture du gymnase Liberté (albédo) MOE Gymnase du Fort Travaux d'office au sein du parc privé
ESPACES PUBLICS / MOBILITE / BIODIVERSITE	Aménagement des abords de la station Serge Gainsbourg (2 ^{ème} phase) et prolongement du boulevard Général Leclerc (piste cyclable) <i>Plantations d'arbres Est Ensemble</i> <i>Suite de l'aménagement du Grand Chemin par Est Ensemble</i> <i>Travaux de requalification de la rue de Paris par Est Ensemble (AEP) et le CD93</i>
ABORDS DU PARC LUCIE AUBRAC	Consultation travaux VRD, espaces publics et extension du parc Démolition et mise en état de l'îlot Romain Rolland Instruction du permis de construire (logements et équipement associatif) et lancement des travaux RR Acte(s) de vente promoteur(s) de l'îlot Romain Rolland

ARTICLE 3 : autorise le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Madame la Trésorière municipale de la Ville des Lilas et aux intéressés.

Délibération votée par 27 voix en faveur, 0 voix contre et 3 abstentions.

Le Maire des Lilas



Lionel BENHAROUS

La secrétaire de séance



Lisa YAHIAOUI

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- sa publication

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20240529-D77-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024